

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
COMMUNE DE LE CHEYLAS – 38570

Envoyé en préfecture le 25/11/2021
Reçu en préfecture le 25/11/2021
Affiché le 
ID : 038-213801004-20211123-DEL_20211123_07-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 23 Novembre 2021

L'an deux mil vingt et un le vingt trois novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger COHARD, Maire

Présents : Mmes et MM Roger COHARD, Valérie GUGLIELMO-VIRET, Philippe DALBON Marie-Claude CERANA, Pierre BARUZZI, Stéphanie MENGOLLI, Karim DALIBEY, Amina GHAFIR, Véronique DUMINI, Alexandre ASTOLFI, Florence FAIS, Jérôme LOOSDREGT, Michel SALVI, Mme Audrey MARRON, Gérard MARTINEZ, Thierry GALIFOT, Christel METAY, Audrey BUISSON, François DERAÏN, Martine PUGLISI, Sébastien PLISSON

Ont donné procuration : Mme Anne Laurent à Audrey BUISSON

Excusés : Mickaël MORIN

Secrétaire de séance : Mme Audrey MARRON

Nombre de conseillers municipaux en exercice	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation	Date d'affichage des délibérations
23	Vendredi 19 novembre 2021	Vendredi 19 novembre 2021	Lundi 29 novembre 2021

7- Renforcement du réseau basse tension du poste « le Trouillet » – Demande de participation au Territoire d'Énergie 38

Afin de répondre à l'évolution des consommations électriques distribuées par le poste de distribution publique « le Trouillet », il convient de procéder au remplacement du câble T35AL existant par un câble T70AL, en augmentant sa section.

Territoire Énergie 38, maître d'ouvrage délégué, envisage de lancer le bon de commande d'étude des travaux dès réception de la présente délibération.

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et ENEDIS, les montants prévisionnels des travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité sont les suivants :

	Réseau de distribution électrique
Prix de revient prévisionnel TTC	24 841 €
Financement externe	20 662 €
Contribution communale	3 943 €
Frais de maîtrise d'ouvrage TE38	236 €

Au regard des évolutions techniques et afin d'améliorer la qualité de fourniture d'électricité, le poste « Le Trouillet » disposera d'un moyen de télécommande à distance via une connexion au réseau orange.

Il est précisé au conseil municipal qu'ENEDIS prendra en charge le coût des travaux de télécommunication.

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de prendre la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés,
- **PREND ACTE** de la contribution aux investissements qui sera établie par TE38 à partir du décompte final de l'opération et consécutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel pour la partie distribution électrique de 3 943 €.

Décision : Adopté à l'unanimité

